

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 MAI 2017

Convocation du 9 mai 2017

Étaient présents: Mmes et Mrs les conseillers municipaux:

Corinne MOREL, Christine PERONNE, Martine QUOIRAUD, Aurélia RIPOCHE

Pierre BAJOR, Raymond BENITO, Jean-Marie BLAINEAU, Laurent GESTRAUD, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Stéphane VILLETTE, Christian VIMPERE, Philippe ZANDVLIET

Absents excusés : Pascal RIVET a donné procuration à Laurent GESTRAUD
Catherine POLMAN a donné procuration à Christine PERONNE

Secrétaire de séance : Patrick PIVETEAU

La séance est ouverte à 20 heures 30.

1-LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION du 23 mars 2017 n'amène pas de remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2-DÉBAT PADD COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre du PLUi du périmètre de ex Bandiat-Tardoire, toutes les communes du périmètre de La Rochefoucauld-Porte du Périgord (ex Bandiat-Tardoire et ex Seuil Charente-Périgord) doivent débattre du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi.

Commentaires pour l'orientation n°1 axe 7 : Quid du recyclage des matériaux en fin de vie et il est demandé une meilleure prise en compte et intégration de ces énergies lors de l'instruction des permis de construire par les architectes des bâtiments de France (A.B.F.).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable sur les quatre orientations politiques proposées.

FAVORABLE : 15

3-FOURCHETTES ET CIE – impayés

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal de la situation du compte de M. MME LE BRIGAND, arrêtée à la date du 9 mai 2017 à la Trésorerie.

Le montant total dû s'élève à 2 693,60 € y compris les avances pour le règlement en fin d'année de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe foncière.

Nous avons adressé un courrier en A/R le 16 mai 2017 aux locataires afin de les alerter de la situation. Des courriers simples avaient remis en mars et avril.

Nous avons demandé à M. le Trésorier de La Rochefoucauld de procéder au règlement de ces titres de recettes impayés dans les plus brefs délais (lettre de relance, mise en demeure, avis à tiers détenteur, etc...).

4-SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES

M. le Maire rappelle qu'une délibération a été prise lors de la séance du 22 avril 2016 pour octroyer une subvention de 35 € par enfant domicilié dans la commune, à raison d'une subvention par année scolaire.

Pour éviter de délibérer tous les ans, il est souhaitable de prendre une délibération une bonne fois pour toute avec pour échéance la fin du mandat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour renouveler aux conditions actuelles jusqu'au 31 décembre 2019 la subvention allouée pour les voyages scolaires.

FAVORABLE : 15

5-CONTRAT "EMPLOI JEUNES"

À ce jour, quatre jeunes semblent intéressés, trois ont postulé. La mise en place de ce type de contrat pour la première fois divise et porte à polémique. Le dossier sera remis à l'ordre du jour du conseil du mois de juin.

Le président du SIVOS rappelle que le nettoyage de la zone maternelle est assumé par le SIVOS comme tous les ans.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour la mise en place de ce type de contrat.

FAVORABLE : 12 DÉFAVORABLE : 1 ABSTENTION : 2

5-ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Composition du bureau de vote pour le scrutin du 11 juin 2017

8 h 00 – 10 h 30	Patrick PIVETEAU	Aurélia RIPOCHE	Jean-Marie BLAINEAU
10 h 30 – 13 h 00	Jean-Marie BLAINEAU	Raymond BENITO	Marcel PRECIGOUT
13 h 00 – 15 h 30	Pierre BAJOR	Pascal RIVET	Corinne MOREL
15 h 30 – 18 h 00	Christine PERONNE	Pierre BAJOR	Martine QUOIRAUD

Composition du bureau de vote pour le scrutin du 18 juin 2017

8 h 00 – 10 h 30	Patrick PIVETEAU	Laurent GESTRAUD	Philippe ZANDVLIET
10 h 30 – 13 h 00	Catherine POLMAN	Christine PERONNE	Stéphane VILETTE
13 h 00 – 15 h 30	Marcel PRECIGOUT	Corinne MOREL	Pascal RIVET
15 h 30 – 18 h 00	Raymond BENITO	Pierre BAJOR	Christian VIMPERE

6-DEVIS

- **Restauration du four à pain à la Côte** : un devis est présenté pour la réparation du conduit de cheminée par la SARL VIAUD pour un montant de 1 230,00 € TTC.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour le devis présenté.

FAVORABLE : 9 DÉFAVORABLE : 2 ABSTENTION : 4

- **Salle des fêtes** : un devis est présenté pour l'achat de grilles inox supplémentaires par MAT HOTEL 16 pour l'armoire réfrigérée pour un montant de 699,30 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour le devis présenté.

FAVORABLE : 15

La décision pour les devis SARL DAGNIAS-LALOI pour le remplacement des chauffe-eau de la salle des fêtes ainsi que le devis LA ROCHE-MEDICAL pour l'achat d'un tabouret assis/debout pour la cuisine scolaire est repoussée au mois prochain.

8-QUESTIONS DIVERSES

- **Contrat de ruralité** : M. le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal que la CDC souhaite s'engager auprès de l'État dans la définition et la mise en œuvre d'un contrat de ruralité. Dans ce but, elle réalise un recensement des projets communaux en cours de réalisation ou de réflexion. La commune a inscrit et présenté 3 projets : la restauration des anciennes halles, la mise en accessibilité de l'école et de la salle des fêtes.

La date du prochain conseil est fixée au **VENDREDI 30 JUIN à 20 h 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.